



PRÉFÈTE DE L'ORNE

CONTRAT DE VILLE
S/Couvert : M. DELMAS
☎ : 02 33 67 00 10
N /réf : 2020/005
Contrat de Ville/LH/GV

Direction Départementale de la
cohésion sociale et de la protection
des populations

Dossier suivi par :
Séverine Leconte/ Angélique Joinard
tél. 02 33 32 42 81
ddscpp.politiquedelaville@orne.gouv.fr

Objet :

Argentan, le 12 octobre 2020,

Appel à projet 2021 du Contrat de Ville d'Argentan

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint l'appel à projet 2021 du contrat de ville d'Argentan.

Le contrat de ville d'Argentan, signé le 3 Juillet 2015, est un document cadre qui définit la mise en œuvre de la politique de la ville menée en direction des quartiers Saint-Michel/Vallée d'Auge et les Provinces.

Il repose sur 3 piliers :

- Le renouvellement et le cadre de vie
- Le développement économique et l'emploi
- La cohésion sociale

Et sur 4 thématiques transversales :

- La jeunesse
- L'égalité entre les hommes et les femmes
- La lutte contre les discriminations
- La citoyenneté et les valeurs de la République

Le contrat de ville fixe dans le respect de ces 3 piliers et 4 thématiques transversales, les objectifs stratégiques aux quartiers prioritaires de la Ville d'Argentan.

L'appel à projet joint au présent courrier vise à favoriser et à soutenir les actions en cohérence avec les enjeux prioritaires identifiés que la Ville et l'État veulent mettre en œuvre sur le territoire. Sont également évoqués l'ensemble des modalités à respecter pour réaliser les dossiers et solliciter une aide.

Dans le contexte de la crise sanitaire qui a frappé plus durement les plus fragiles de nos concitoyens, en particulier les habitants des quartiers prioritaires, et qui se prolonge par une crise économique, des crédits hors contrat de ville ont été débloqués dans le cadre du fonds d'urgence « quartiers solidaires ». Ils visent particulièrement à soutenir les associations de proximité dans leur action quotidienne et sur des projets répondant aux priorités suivantes :

- l'éducation et la lutte contre la fracture numérique : renforcer l'accès au numérique dans le cadre scolaire, développer l'accompagnement des élèves.
- la santé : faciliter l'accès aux soins, développer les actions de prévention-santé, notamment de santé mentale, soutenir les épiceries solidaires.
- La culture : soutenir des projets culturels contribuant au lien social dans le quartier
- l'insertion professionnelle : soutenir la formation et les actions favorisant l'accès à l'emploi, notamment en faveur des jeunes et des femmes.

Sur le champ du développement économique et de l'emploi, l'objectif est de mobiliser dans chaque contrat de ville au moins 20 % des crédits disponibles.

Nos services restent à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric LÉVEILLÉ
Maire d'Argentan
Président d'Argentan Intercom
Conseiller départemental de l'Orne



Françoise TAHÉRI
Préfète de l'Orne

